DOMONT

Le conseil sécurité

Vols avec préjudices des personnes âgées

Face à une recrudescence d'individus tentant de se faire passer pour des policiers en civil (ou parfois des agents EDF, voir même des distributeurs d'eau…), la Ville souhaite rappeler qu'il convient de rester vigilant.

N'oubliez pas que Domont est située en zone couverte par la gendarmerie. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la brigade qui est informée de l'éventuel travail de policiers en civil sur le territoire.

Quelques recommandations à suivre…

• Au domicile :

- Je ferme la porte à clé, même lorsque je suis à l'intérieur
- Je ne laisse entrer personne si je ne connais pas
- Je m'assure de la qualité des personnes se présentant à mon domicile en demandant notamment une carte professionnelle
- J'installe un entrebâilleur de porte
- Je ne signe aucun document proposé par un inconnu, ni de chèque, procuration, contrat…
- J'installe un éclairage à l'entrée
- Je préviens mes proches en cas de doute

• Au téléphone :

- Je ne dis jamais que je suis seul(e), ou que je serai absent(e) tel jour
- Je raccroche au moindre doute
- En aucun cas je ne communique mes codes de carte bancaire ou mes coordonnées bancaires

EN CAS DE DOUTE, JE COMPOSE LE 17

© Ville de Domont - Impression : STEP Imprimerie - Juillet 2017 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE